



Dossier de presse

La rentrée syndicale

Intervenants :

Ronan LE MEUR, Vice-Président de la FDSEA
Jean-Marie MINGAM, Président des Jeunes Agriculteurs
André QUENET, Secrétaire Général de la FDSEA
François CARADEC, Vice-Président des Jeunes Agriculteurs

Le Faou, le vendredi 5 septembre 2008

FDSEA et JA du Finistère – 5 allée Sully – 29322 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 64 02 20 – fax. 02 98 95 17 47
www.fdsea29.fr

Introduction

Les négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ont une nouvelle fois échoué sur la question agricole. Les concessions accordées par l'Union Européenne n'auront pas suffi à aboutir à un accord. La FDSEA et les JA du Finistère s'en réjouissent.

Il est hautement symbolique que l'Inde ait cherché à préserver son modèle agricole et alimentaire, en refusant le libéralisme à tous crins prôné par l'OMC !

Les Etats Unis qui demandent d'un côté une ouverture des marchés et qui, de l'autre côté renforcent les soutiens accordés à leur agriculture, ont amplement contribué à faire échouer les négociations.

Ce sont la souveraineté alimentaire et la place des agricultures dans nos économies et nos sociétés qui sont en jeu !

La FDSEA et les JA du Finistère considèrent que l'agriculture ne devrait plus faire partie des négociations commerciales de l'OMC. Ce secteur ne peut pas être traité comme les autres secteurs marchands.

Les échanges commerciaux entre les pays dureront, mais l'avenir dira ce qu'il adviendra du multilatéralisme alors que la crise alimentaire mondiale est en cours. Les discussions bilatérales de zones de libre échange vont probablement revenir sur le devant de la scène dans les prochains mois. L'évolution de la politique agricole commune (PAC) se poursuivra dans le cadre du bilan de santé, et au-delà. D'ailleurs, il ne faudrait pas que le bilan de santé de la PAC, ne soit que du « libéralisme unilatéral ».

Le bilan de santé de la PAC, dans son écriture actuelle, n'est **ni plus, ni moins qu'un désengagement de l'Union Européenne de la politique agricole.**

La FDSEA et les JA du Finistère encouragent très vivement l'Union Européenne à se rappeler les objectifs de la politique agricole énoncés dans le Traité de Rome, notamment la sécurité alimentaire et la stabilité des prix au consommateur.

A l'instar de l'Inde et des Etats Unis, l'Union Européenne doit conserver les mécanismes de gestion de marché et affirmer, au travers du bilan de santé de la PAC, sa volonté de maintenir l'indépendance alimentaire.

Tour d'horizon des productions

La ferme finistérienne va subir un minimum de hausse de charges de 9000€ pour 2008, liée exclusivement à la hausse de l'énergie (carburants, engrais, etc). D'autres postes de charges sont également en augmentation (pièces métalliques, frais d'entretien...). Le prix de l'aliment est quant à lui incertain au regard des moissons dans le Finistère, et du marché spéculatif qu'il représente.

Si, au niveau national, la récolte est exceptionnelle (de bons rendements et une bonne qualité avec des cours élevés), il en est tout autrement en Bretagne, surtout pour le Finistère où la moisson du blé a commencé seulement à la fin du mois d'août.

La moisson bretonne 2008 est source de nombreuses déceptions, car les récoltes s'annonçaient prometteuses. Mais, depuis le mois de juillet, les fenêtres climatiques d'ensoleillement sont insuffisantes en nombre et en durée pour permettre une récolte dans de bonnes conditions. Les agriculteurs doivent faire sécher les grains, engendrant des charges supplémentaires pour les exploitations de l'ordre de 15 à 20 €/to (5 à 6 € pour les frais d'entrée et de sortie et de 8 à 10 € pour les frais de séchage).

Depuis les actions énergie de juin dernier, la FDSEA et les JA du Finistère ont entamé un travail de réflexion sur la répercussion de la hausse des charges sur leurs prix de vente. Ce travail place les producteurs au sein de la filière, et doit permettre d'analyser les possibilités d'amélioration des relations des producteurs avec les autres maillons (organisations économiques, élus, distribution, consommateurs,...).

1/ Lait, une désorganisation évitée

L'annonce d'Entremont Alliance de déconnecter, par rapport aux autres laiteries, le prix de base du lait collecté en juillet, aurait pu être à l'origine d'une désorganisation de la filière.

La FDSEA et les JA du Finistère, conscients des enjeux pour les éleveurs, ont réussi grâce à la mobilisation à faire entendre raison aux dirigeants du Groupe, sur l'importance d'un prix de référence, unique et commun à tous éleveurs.

Certes, le cadre pour fixer ce prix de référence doit être revu : le manque de réactivité dénoncé aujourd'hui par Entremont était une revendication forte de la FDSEA et des JA du Finistère. La réactivité s'entend dans les deux sens !

La FRSEA s'est engagée à être force de propositions vis-à-vis des laiteries, mais également face aux instances nationales. La production des 14 départements de l'Ouest représente 60 % du lait collecté en France : nous n'attendons pas que l'échelon national décide de notre avenir !

Nous devons certainement un jour envisager la contractualisation. Mais la FDSEA et les JA du Finistère veilleront alors à ce qu'elle s'élabore dans un cadre collectif.

La FDSEA et les JA du Finistère défendront, lors des futures négociations, un prix de référence public, transparent, quel que soit son mode de fixation, reflétant au mieux la confrontation de l'offre et de la demande.

2/ Légumes en crises

Manger cinq fruits et légumes par jour, cela relève-il du luxe ?

La FDSEA et les JA du Finistère appellent à la plus grande vigilance sur l'interprétation de telles communications. En effet, certains articles de presse sortent les chiffres de leur contexte, sans donner d'explications sur la méthode de calcul des hausses de prix. Cela contribue à nourrir la psychose sur le pouvoir d'achat, que l'on nous sort à tout bout de « champ » !!

Conséquence : les consommateurs ont le sentiment que tout est cher. Ils se détournent alors des produits frais !

Or, dans les faits, les prix à la production ne cessent de diminuer (excepté en abricot et en pêche en raison d'une faible récolte), mettant les agriculteurs dans des situations financières particulièrement difficiles.

Mais attention, les diminutions des prix à la production ne se traduisent pas toujours par une diminution des prix à la consommation !

La FDSEA et les JA du Finistère réclament la transparence des prix pour que soit rétablie la vérité sur la répartition des marges. C'est pourquoi, au début de l'été, nous avons sollicité les sénateurs pour faire voter, en ce sens, un amendement à la Loi de Modernisation de l'Economie. Ces données existent, mais ne sont pas utilisées ! Cet amendement n'a pas été obtenu.

La FDSEA et les JA du Finistère maintiennent leur demande de publication, officielle et publique, de l'observatoire des prix et des marges, dans l'intérêt de tous, producteurs et consommateurs.

La refonte de l'organisation économique

Le Ministre de l'agriculture s'est engagé depuis bientôt un an dans une refonte totale de l'organisation du secteur des fruits et légumes.

Le schéma proposé repose sur les Organisations de Producteurs, les OP, et les Associations d'Organisations de Producteurs, les AOP, en conformité avec le règlement communautaire, et avec comme objectif la mise en œuvre de mesures de prévention et gestion des crises.

La FDSEA et les JA du Finistère appellent de tous leurs vœux pour que les producteurs qui adhèrent à une OP soient traités de la même façon, que leur OP adhère à une AOP régionale ou à une AOP nationale.

Cultures sous serres, la problématique énergétique !

Les entreprises de cultures sous serres sont extrêmement fragilisées par l'augmentation des coûts de l'énergie de ces dernières années. Ce poste de dépense représente plus de 30 % des charges de leurs exploitations. Depuis le 1^{er} janvier 2007, le prix du fioul lourd a augmenté de plus de 106 % (d'après les chiffres du Ministère de l'Industrie).

La crise est d'autant plus importante que les prix sont insuffisants pour couvrir les charges.

La FDSEA et les JA du Finistère défendent entre autres, une solution : la cogénération ! Ce procédé consiste à installer une génératrice à proximité des serres. Celle-ci permettrait au producteur de récupérer la chaleur et le dioxyde de carbone pour la croissance des plantes. L'électricité produite pourrait ensuite alimenter le réseau local. La Bretagne étant déficitaire à 93 % en électricité, le développement de ce procédé serait un atout majeur.

La spécificité de la cogénération en serres réside dans son rendement énergétique de plus de 80 % alors que, dans les autres industries, il est rarement supérieur à 50 %.

Pour faire aboutir ce projet, la FDSEA et les JA du Finistère ont besoin de l'appui politique du Gouvernement.

Grâce au développement de la cogénération pour les cultures sous abri, certaines communes pourraient être reliées au réseau gaz de France, comme cela a été le cas pour la commune de Taulé.

La FDSEA et les JA du Finistère demandent un appui immédiat de l'Etat sur le dossier de la cogénération. Ce système permet l'optimisation d'une ressource naturelle - le gaz - dans l'intérêt économique des producteurs et la contribution à l'indépendance énergétique de la Bretagne.

3/ La production porcine, une crise qui dure !

Depuis un an, les céréales sont chères ! Le prix de l'aliment a plongé les éleveurs de porcs dans d'importantes difficultés financières.

La FDSEA et les JA du Finistère se sont mobilisés pour obtenir les restitutions aux exportations, afin de permettre un assainissement du marché de la viande de porc. Malgré les requêtes de nombreux pays, dont la France, le Comité de gestion de l'Union Européenne a voté l'arrêt des restitutions aux exportations pour les viandes en carcasses, et le maintien de celles-ci pour les produits transformés. Malheureusement, la crise n'est pas finie. Seulement la moitié des éleveurs arrive à l'équilibre financier. Le contexte est incertain !

Les prévisions annoncent une baisse du cheptel européen pour le 4^{ème} trimestre. Cette diminution permettrait d'améliorer le prix du porc sortie élevage. Mais le contexte politique avec les pays importateurs est tendu et pourrait nuire aux échanges commerciaux.

La FDSEA et les JA du Finistère demandent que l'Union Européenne ne se désengage pas de la gestion des marchés en production porcine.

4/ Volaille, une diminution de la consommation, une augmentation des prix !

Les éleveurs de volailles se réjouissent de l'échec des négociations à l'OMC, car les négociations prévoyaient une ouverture des marchés aux productions étrangères.

La production de volailles de chair était dynamique en ce début d'année, et s'est ralentie avec l'allongement des vides sanitaires. En effet, la consommation était à de bons niveaux au 2^{ème} semestre 2007 et a régressé au 1^{er} semestre 2008.

Les industries, du fait qu'elles comptabilisaient dans leurs charges le prix de l'aliment, ont imposé des hausses, mais partielles, à la grande distribution en 2007.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, on constate que les prix à la consommation ont augmenté de 11,6 %, alors que la consommation diminue de 3,1 % pour les viandes de poulets, et de 8,3 % en viande de dinde.

La FDSEA et les JA du Finistère dénoncent la répartition actuelle des marges qui, en plus de ne pas être équitable, diminue la fluidité du marché et cela en faveur de la grande distribution.

5/ Viande bovine et Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)

Un été pluvieux associé à de douces températures, a favorisé la prolifération des moustiques vecteurs du virus de la FCO. Ceci a conduit à une accélération de la contamination des élevages en Bretagne.

Pour l'instant, le département du Finistère est indemne. Aucun cas de FCO n'y ayant été répertorié.

La FDSEA et les JA du Finistère déplorent que les doses de vaccins tardent à être disponibles pour les éleveurs finistériens alors que certains départements n'ont pas utilisé l'ensemble des doses à leur disposition.

La ré-organisation économique dans l'ouest et la place des producteurs

Les difficultés rencontrées actuellement dans les différentes filières bretonnes peuvent s'extrapoler à l'ensemble des producteurs, toutes productions confondues. Le syndicalisme agricole a, et aura, un rôle important pour défendre l'intérêt des producteurs au sein des filières économiques.

La réorganisation des organisations économiques s'accélère : Prestor et Cecab, Cooperl et Arca, Bigard et Socopa, Unicopa et Terrena, Even, Coopagri Bretagne et Terrena... **Ces restructurations ne doivent pas se faire au détriment des producteurs.**

L'organisation de l'offre, que nous appelons de nos vœux, n'est pas systématiquement synonyme de fusion ou d'absorption au niveau de notre aval. La FDSEA et les JA du Finistère ne souhaitent pas une organisation des producteurs similaire à celle des pays du Nord de l'Europe, où l'hyper-concentration des outils permet aujourd'hui de payer à leurs producteurs les produits au moins cher, tout en annonçant qu'ils vont recevoir d'éventuelles dividendes sur les résultats des entreprises où ils sont actionnaires.

La FDSEA et les JA du Finistère défendent un revenu basé sur la vente des produits par le marché et considèrent les dividendes d'actionariat comme le fruit de bons placements.

La FDSEA et les JA du Finistère organisent la réflexion pour éviter la pensée unique issue de groupements ou de coopératives.

La FDSEA et les JA du Finistère veilleront au maintien du rôle et du pouvoir des producteurs au sein de leurs filières.

Environnement : des résultats gagnants !

A la veille du 4^{ème} programme d'action relatif à la Directive nitrates, quelques éléments du bilan du 3^{ème} programme montrent le travail effectué par les agriculteurs en faveur de l'environnement.

Il y a quatre ans, la Chambre d'agriculture du Finistère a mis en place une base de données en environnement (BDE), qui s'appuie sur plus de 5000 exploitations, avec le concours des centres comptables, de l'ADASEA, du Contrôle Laitier et avec l'appui financier du Conseil Général. Cet observatoire permet aujourd'hui d'afficher des résultats probants.

L'objectif initial de résorption était de 15 100 tonnes d'azote. Tenant compte de l'évolution du cheptel, cet observatoire montre que l'objectif de résorption est atteint à 89% en juin 2008 (au lieu de 77%, source DDAF).

La pression azotée a diminué de plus de 25% par hectare. La charge d'azote organique restant à épandre (après résorption) est passée de 137 kg d'azote en 2004 à 102 kg par ha en 2006. Parallèlement, sur cette période, la consommation d'engrais minéral a baissé d'environ 20%.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la mise aux normes des élevages puisque 81% des dossiers soldés en Bretagne (source DDAF). Cela représente 207 millions d'euros d'investissements dont 70% ont été financés par les éleveurs.

Ces premiers chiffres démontrent, le fallait-il ?, que les agriculteurs ont une attitude responsable et ne sont pas des apprentis sorciers. Aujourd'hui incontestables, ces résultats doivent permettre à la profession agricole d'établir une confiance mutuelle avec les acteurs de la société afin de construire l'avenir.

Au vu des résultats probants de l'engagement des agriculteurs, la FDSEA et les JA veilleront, dans le cadre du 4^{ème} programme d'action qui s'appliquera en 2009, à ce que les exploitations puissent entreprendre librement dans le respect des règles environnementales européennes.

Le renouvellement des générations

Le renouvellement des générations est la priorité de Jeunes Agriculteurs. Aujourd'hui, le taux de renouvellement ne permet pas de compenser les départs. Encourager l'installation sur des exploitations viables est un enjeu crucial pour l'avenir économique de notre département.

C'est pourquoi, il est prioritaire et indispensable de maintenir une dynamique de reprise des exploitations agricoles.

140 installations aidées prévues en 2008

Grace au dynamisme du département et de la région, plus de 140 installations aidées sont prévues cette année. A ce jour, 86 dossiers ont été agréés, ce qui correspond à un peu plus de la moitié des installations prévues.

JA du Finistère souhaite rappeler que la fin d'année 2007 a été marquée par un manque de financement pour les prêts JA. JA du Finistère sera particulièrement attentif à ce que cette situation ne se répète pas en 2008.

Un nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation en 2009

Le profil des porteurs de projets, mais aussi les projets, évoluent. Afin de s'adapter aux réalités et aux besoins du terrain, Jeunes agriculteurs a réfléchi à la mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement. L'objectif est d'avoir sur le territoire des agriculteurs professionnels et compétents sur des exploitations viables et vivables.

JA du Finistère se félicite de cette évolution dans l'accompagnement des porteurs de projets, mais s'inquiète néanmoins du retard pris dans la sortie des textes législatifs, alors que le Ministère annonce une généralisation du dispositif pour le 1er janvier 2009.

JA du Finistère demande que le Gouvernement fasse en sorte que le nouveau dispositif à l'installation ne soit pas dénaturé de ses objectifs initiaux, et que tout soit mis en œuvre pour financer la formation et l'accompagnement des porteurs de projet.

Le Point Info Installation, porte d'entrée de l'accompagnement des porteurs de projets

Le Point Info Installation, entrée unique par laquelle le porteur de projet accède au dispositif d'accompagnement, permet d'accueillir, d'informer et d'orienter l'ensemble des personnes. Afin de professionnaliser ces points d'entrée, Jeunes Agriculteurs du Finistère travaille en relation avec les partenaires de l'installation en région pour mettre en place un cahier des charges régional.

L'adaptation du nouveau dispositif dans le Finistère

L'adaptation de ce nouveau parcours nécessite le travail conjoint des partenaires à l'installation au sein du CDI (Comité Départemental à l'Installation). Cette instance professionnelle de concertation définit les orientations professionnelles et la politique départementale à l'installation. C'est dans ce cadre que sont discutées et partagées par la profession la répartition des missions et des financements de l'installation afin de rendre cohérentes les différentes actions sur l'installation entre Organisations Professionnelles Agricoles et de répondre aux attentes des porteurs de projet.

|| **JA du Finistère revendique le pilotage de la politique d'installation.**

Les retraites, des revalorisations nécessaires

Une reprise dans de bonnes conditions est généralement liée à une bonne transmission de l'exploitation du futur ancien exploitant au futur nouvel exploitant. Installation et retraite sont deux périodes éloignées dans une carrière et pourtant qui se passent au même instant.

500 €/mois, c'est la retraite moyenne d'un ancien exploitant. La section des anciens travaille depuis de nombreuses années pour obtenir une revalorisation.

|| **La FDSEA du Finistère, au travers de sa section des anciens exploitants, demande :**

- **des retraites au moins équivalentes à 75 % du SMIC,**
- **la réversion de la RCO au conjoint pour les retraités d'avant 2003,**
- **une revalorisation des plus petites retraites au moins au niveau du minimum vieillesse.**